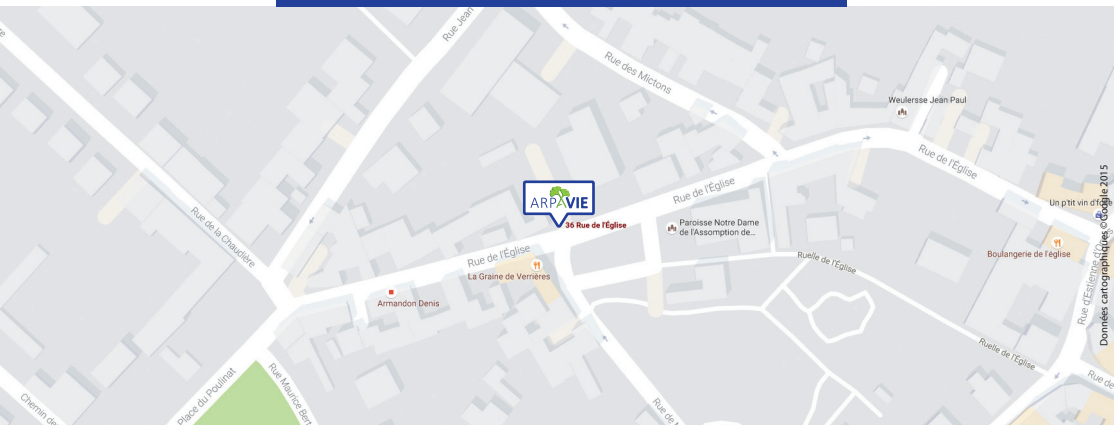


RÉSIDENCE AUTONOMIE

# DE LA FONTAINE

36, rue de l'Église  
91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON  
Tél. : 01 69 20 66 07  
de-la-fontaine.direction@arpavie.fr



## POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

**Transports en commun :** RER B direction Saint Rémy-les-Chevreuses, arrêt Antony.  
Bus ligne 196 arrêt Etienne d'Orves.

**Par la route :** Prendre la A86 puis prendre la sortie 28.  
Prendre Voie de Châtenay et Chemin des Cœurs en direction de Rue de l'Église.

## ARPAVIE, Vous accompagner, aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
Tél. : 01 41 09 43 43  
[www.arpavie.fr](http://www.arpavie.fr)

*Vous accompagner,  
aujourd'hui et demain*

# Résidence de La Fontaine

VERRIÈRES-LE-BUISSON- 91

RÉSIDENCE  
AUTONOMIE



36, rue de l'Église  
91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON  
Tél. : 01 69 20 66 07

*Vous accompagner,  
aujourd'hui et demain*

La résidence de la Fontaine est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans.



## CONJUGUER INDÉPENDANCE ET CONVIVIALITÉ

La résidence de la Fontaine est située sur les hauteurs de Verrières-le-Buisson, face à l'église, dans un environnement calme et verdoyant. La résidence bénéficie d'une situation idéale à deux pas du centre ville, lieu de vie bucolique, à proximité des commerces et des services ainsi que des espaces verts. La résidence est composée de deux petits bâtiments reliés par les parties communes du rez-de-chaussée et propose des logements individuels.

L'animation est une composante essentielle de la vie de la résidence. Des espaces sont ainsi mis à disposition des résidents pour qu'ils puissent partager des moments de convivialité et d'échange : salle de restauration, jardin, grand salon, bibliothèque, salons d'étages. La résidence est dotée d'un espace bien-être et d'un espace coiffure.

Les familles et les proches sont les bienvenus. Les animaux de compagnie sont acceptés.

## L'HÉBERGEMENT

### CONFORT ET SÉRÉNITÉ

Les logements de la résidence de la Fontaine proposent tous des surfaces agréables et fonctionnelles.

Ils disposent d'un coin cuisine à équiper, d'une salle d'eau indépendante, d'une pièce principale, d'un grand placard et d'une cave privative.

Les logements sont dotés d'un balcon ou de grandes fenêtres agrémentées de jardinières.

Chaque logement est personnalisable.

Les résidents apportent ainsi leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial.

Tous les logements disposent d'un dispositif d'appel et d'assistance 24h/24 et 7 jours sur 7.

La résidence met à disposition une chambre d'hôte pour l'hébergement des proches lors des visites.

## LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Un environnement verdoyant
2. Une vie sociale développée
3. Une chambre d'hôte



## LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : gymnastique douce, ateliers mémoire, ateliers tricot, sorties loisirs et culturelles, chants, jeux de société, repas à thèmes, conférences, spectacles musicaux. Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale, encourager les résidents à maintenir un lien social fort et à garder la forme.

La résidence organise des animations intergénérationnelles qui favorisent les rencontres notamment avec les enfants de l'école maternelle mais aussi avec le service Jeunes de la Commune et les Jeunes mamans et les enfants de l'Association de Thalie.

### Prévenir la perte progressive d'autonomie et favoriser le maintien de la santé

ARPAVIE s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et met en place des actions de prévention individuelles ou collectives visant à :

- entretenir les facultés physiques des résidents, entretenir la mémoire,
- développer les liens sociaux.

## LES SERVICES

Attentive aux besoins de ses résidents et aux attentes des personnes retraitées, ARPAVIE recherche les solutions permettant d'anticiper les difficultés liées au vieillissement.

La résidence propose ainsi un large choix de services à la carte pour agrémenter le confort de vie. Elle propose ainsi :

- La mise à disposition et l'entretien des espaces collectifs
- Une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci
- Un service de restauration
- Un service de blanchisserie
- Un accès aux moyens de communication dans tout ou partie de l'établissement
- Un accès à un dispositif d'assistance et de sécurité 24h/24
- Un accès aux animations organisées dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci.

